

Compte-rendu de réunion Groupe de Travail Mutualisation 27 janvier 2009

Lieu: MTD

Présents	Organisme
Jerome Legrand	CG48
Benoît Chanavas	PONT Entente
Laurent Pigache	CG30 – responsable du GT Mutualisation
Serge Herviou	AURCA
Marc Laget	SGAR LR
Dominique Rabu	SGAR Pays de la Loire
Bruno Iratchet	Realia / AMO SGAR LR
François Aussaguel	Stagiaire SGAR L-R
Philippe Petit-Hugon	Président SIG L-R
Silvan Coste	SIG L-R
Excusés	Organisme
Maud Chevignon	SAFER L-R
Marc Aparicio	CA Montpellier
Laurent Blum	CCRVV
Pierre Trilles	CR LR
Damien Laurent	САНМ

Rédacteur: Silvan Coste

Validé par le responsable de groupe : OUI

Diffusion:

Version provisoire: Philippe Petit-Hugon, Laurent Pigache

Version validée: Tous membres du GT

Ordre du jour

- Prodige: intervention de Dominique Rabu (SGAR Pays de la Loire) et discussion (30 min)
- Plate-forme régionale
 - Proposition questionnaire III: Plate-formes SIG
 - Etude de préfiguration
- SCAN 25 : Scénarios et choix
 - Modalités techniques (réception, contrôle, distribution...)
 - Modalités juridiques (ayant-droits, conventions, licence...)

Tour de table financier : Budget 2009

Choix d'un calendrier

1. Présentation Dominique Rabu

La présentation est disponible sur l'Extranet de SIG L-R. les discussions ont portées sur plusieurs points :

Par qui est développé PRODIGE ? quels sont les besoins humains pour la vie de la plate-forme ?

- Chaque version a été développée par des sociétés suite à des appels d'offre de la préfecture : générale d'infographie et ... ?
- En terme d'administration et d'animation on compte un administrateur de donnée à 100 %, un administrateur système à tiers temps, un coordinateur à 25 %. Dominique Rabu ne compte pas son propre temps de travail dans ces chiffres.

Y a t-il un réseau autour de la plate-forme, des groupes de travail ?

On trouve des comités départementaux autour des préfectures, environ 300 comptes ouverts et 90 services représentés. Des formations ont été réalisées auprès des utilisateurs sur une journée.

Quel coût cela peut-il représenter ?

Pour une petite région avec le logiciel actuel il faut compter autour de 12 000 €, et ajouter les frais d'installation. Si la structure est compétente tout peux se faire en interne, le logiciel étant libre.

Pourquoi des régions souhaitant s'équiper en plate-forme n'ont pas fait le choix de Prodige ? (PACA, Nord-pas-de-Calais...)

Au départ Prodige a été perçu par les collectivité comme imposé par l'Etat, ce n'est pas le cas, les préfecture sont libres de participer à tout autre plate-forme. Par ailleurs les briques logicielles utilisées sont libres et donc accessibles à tous, certaines sociétés se spécialisent dans leur assemblage et peuvent ainsi modifier l'interface, les fonctionnalités... en fonction des appels d'offres.

2. Mutualisation L-R

Laurent Pigache rappelle les étapes du projet de mutualisation porté par SIG L-R:

- La mutualisation de l'ocsol en 2006/2007
- La réalisation d'enquêtes en 2008 sur les données de référence et les données thématiques
- A la vue des résultats sur les données de référence et l'opportunité de la version 2 du SCAN
 25 un projet est proposé sur ce produit pour une acquisition 2009.
- La réflexion sur une plate-forme régionale autour d'un questionnaire sur les outils et la programmation d'une étude.

Ces deux projets phares (étude plate-forme et acquisition SCAN 25) seront les éléments de base du dossier FEDER de l'association pour 2009.

Les actions d'animations viendront compléter le dossier pour financer les salaires, l'hébergement, la communication liée aux projets.

3. SCAN 25

Concernant le SCAN25 les simulations de groupement d'achat et les devis fournis par l'IGN montrent que le plus intéressant est l'acquisition d'une licence étendue, dont le montant est de 50000 € HT pour l'acquisition, et 14000€.HT par an pendant 3 ans pour les mise à jour.

Plusieurs questions sont posées, à commencer par la pertinence des mise à jour ?

Plusieurs collectivités prennent la mise à jour qui portent principalement sur les routes et d'autres couches de la BD TOPO, il paraît intéressant que SIG L-R les prenne également. Ne serait-ce que pour répondre aux attentes des collectivités qui prennent les mise à jour. C'est une question qui sera toutefois être approfondie avec l'IGN.Thierry Poncelin (IGN) a confirmé à Laurent Pigache qu'il n'y avait pas encore un planning annuel sur le nombre de feuilles qui serait mise à jour par an. De toute évidence, il s'agit plus d'un dispositif mis en place pour réduire au maximum le devis de l'IGN sur 4 ans en tout.

Doit-on choisir SCAN touristique ou standard?

De l'avis général des personnes présentes l'ajout de l'information touristique sur les SCAN est un surplus d'information non essentielle. Benoît Chanavas du PôNT fait remarquer que les SDIS par exemple utilisent des données beaucoup plus précise sur le tourisme (camping...) cela fait partie des données thématiques. C'est une question qui sera toutefois être approfondie avec l'IGN.

Date de disponibilité des données

L'objectif est d'agir vite, et SIG L-R souhaite une acquisition à court terme, le Pônt rappelle son impératif de réaliser les atlas DFCI sur cette base avant la saison des feux. Il est évoqué la possibilité que certaines structures débloquent des fonds rapidement afin d'avoir une livraison d'ici avril. Thierry Poncelin (IGN) a confirmé à Laurent Pigache que le délai de livraison pouvait être inférieur à 3 semaines à partir de la réception du bon de commande.

4. Tour de table

Le tour de table effectué donne les résultats suivants :

Conseil généraux : 15 000 € chacun

Région : 20 000 €Etat (FNADT) : 15 000 €

■ EID: 20 000 €

PôNT ENTENTE : 20 000 €

Laurent Pigache va en demander confirmation par mail à chaque partenaire, avant que ne leur soit envoyé une lettre d'engagement plus officielle.

Ce qui donne un total de 150 000 € auquel s'ajoute le fond FEDER dont on peut espérer au moins 50 000 €.

La participation des agglomérations a été évoquée. D'un point de vue image il serait intéressant que les agglomérations participent, toutefois cela ajoute 8 conventions bipartites à signer, la

question est à étudier. Les agglomérations peuvent peut-être être mise à contribution par un autre biais.

Le nom donné au dossier devra permettre de solliciter les subventions d'investissement sur des données pour certains conseil généraux mais également évoquer des aspects d'animation et de coordination pour les financements européens afin de résister à un contrôle.

5. Modalités

Dans le cadre d'une licence étendue, c'est SIG L-R qui devra assurer la réception et la distribution des données au prés des ayant-droits, en terme humain cela représente une lourde charge de travail, elle devra être prise en compte dans le dossier FEDER. Un recrutement de soutien à l'animateur est évoqué.

Il est évoqué la possibilité que pour avoir accès aux données, les organismes publics doivent adhérer à l'association. Thierry Poncelin (IGN) a confirmé à Laurent Pigache ne pas être opposé à cette disposition qui ne s'apparente pas à une exploitation commerciale des fichiers.

6. Tâches et calendrier

A court terme un certain nombre de chantiers doivent être lancés, Philippe Petit-Hugon rappelle que si l'on reste logique, nouveaux projets devrait signifier nouveaux volontaires, pour l'instant le projet mutualisation est porté par un nombre limité de personnes, une aide serait bienvenue.

Silvan Coste va transférer à Laurent Pigache les exemples de conventions et de lettre d'intention qui avait été utilisées pour le projet OCSOL. Ainsi que des drafts de description du projet et de budget.

Laurent Pigache pourra ainsi faire une proposition à l'ensemble des financeurs identifiés.

L'association, si elle agit vite et que ses partenaires sont réactifs, principalement sur le point des lettres d'intentions, pourrait déposer le dossier FEDER pour la session de fin mars.